

Le Mot du Maire



Quand vous recevrez ce bulletin, une nouvelle année aura vu le jour après une fin 2018 particulièrement mouvementée pour notre pays.

Je formule des vœux pour que l'écoute, la raison, le bon sens, le dialogue et la compréhension mutuelle l'emportent sur la violence qui n'a jamais rien réglé.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour adresser à chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères et chaleureux de bonne et belle année 2019 et qu'à de multiples occasions vous puissiez partager avec vos proches des joies familiales, personnelles ou professionnelles.

N'oublions pas toutes celles et tous ceux qui souffrent, quelles qu'en soient les raisons, auxquels nous devons manifester sympathie et soutien.



Après presque un an de travaux, retardés au printemps par les gelées et la pluie, notre centre médical a accueilli courant novembre nos professionnels médicaux et paramédicaux.

Autres bonnes nouvelles, l'installation en janvier d'un kinésithérapeute (habitant de Boissy) et courant février celle d'un troisième médecin généraliste, C. Morel qui vient compléter l'équipe formée par les docteurs Bray et Stéphan à qui je souhaite la bienvenue.

Je veux rendre hommage ici au docteur Giacomini qui a pris sa retraite fin novembre après trente huit ans d'exercice auprès des patients dont il était apprécié, tant pour la qualité de ses soins, que par sa grande disponibilité et son immense gentillesse.

Auparavant, fin août, la pharmacie de Madame Choain avait pu ouvrir à la date prévue.

En début d'année, ce sera aussi l'installation de notre dentiste le docteur Bellaiche, qui a un grand projet pour sa clinique dentaire.

Nous sommes très fiers de cet ensemble construit en commun (ce qui n'a pas facilité la tâche de nos architectes, le cabinet SIMON, que je remercie infiniment pour leurs patience et compréhension). Il reste encore à faire des travaux de finition, particulièrement à l'extérieur et des améliorations à l'intérieur.

Autre fierté : la restauration intérieure de l'Eglise (inscrite aux monuments historiques) qui fait partie de notre patrimoine. Il était de notre devoir d'en assurer la restauration commencée par la partie extérieure et la toiture il y a 25 ans.

En début d'année, débutera la dernière tranche de travaux de restauration de la partie Ouest comprenant principalement l'entrée et le sol ainsi que le mobilier ayant une valeur patrimoniale reconnue.

Toutes celles et tous ceux qui ont pu venir à l'Eglise ont été émerveillés par le résultat de cette restauration.

Lorsque cette dernière tranche sera terminée, nous organiserons un samedi porte ouverte pour que vous puissiez venir vous rendre compte du résultat.

Autre satisfaction : nous allons très probablement obtenir pour cette dernière tranche, et de façon exceptionnelle, 78 % de subvention entre l'Etat, la Région et le Département au lieu de 38% pour les autres tranches.

Autre projet important réalisé en 2018 : le changement apporté sur 174 candélabres (rue de la République, rue Pasteur, route de Beauvais, route d'Ableiges). Remplacement des luminaires actuels par des luminaires à lampes LED.

C'est une première phase d'investissement et nous étalerons sur deux ou trois ans le changement pour les autres rues.

L'économie attendue sur la consommation d'électricité est de 75%.

Fin décembre, j'ai signé chez le notaire l'achat du bâtiment de l'ancienne Poste que nous allons

transformer pour accueillir la médiathèque avec la création d'un bureau numérique et avec l'ambition de créer progressivement une maison de services au public.

Le permis de construire, pour l'agrandissement de la cantine, mais aussi la mise aux normes de la cuisine et l'isolation du préau, a été déposé en fin d'année et les travaux devraient être réalisés courant 2019.

Une très belle satisfaction est la réouverture de la boulangerie, avec la reprise du fond et une restauration complète du magasin, par un jeune de Boissy, Ludovic Van Der Beken.

Tous nos vœux de succès accompagnent Ludovic. Nos concitoyens mais aussi les habitants des villages environnants sont ravis d'avoir, de nouveau, une boulangerie dans le village.

Autre projet important qui est privé mais qui va impacter fortement la vie communale et la configuration de notre village est la construction de 69 logements, dont 36 maisons individuelles, sur le terrain le long de la voie SNCF.

Compte tenu des difficultés de commercialisation, le promoteur a revendu à un bailleur social 32 logements dont 16 maisons individuelles.

Par ailleurs le conseil municipal a refusé, pour le moment, de transformer le bâtiment qui devait accueillir des commerces qui ne trouvent pas preneur, en 12 petits appartements.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les réalisations principales faites en 2018 et tous les projets prévus en 2019.

Il me faut conclure mais, auparavant, je souhaite remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui œuvrent à mes côtés pour que la vie dans notre village soit la plus agréable possible (conseil municipal, personnel communal, CCAS, caisse des écoles, associations, enseignants et tous les bénévoles de la médiathèque, de l'animation, du CCAS et de la caisse des écoles.

Merci à nos annonceurs qui participent au financement de ce bulletin, aux membres de la commission de l'information pour leur contribution indispensable et à notre partenaire L'AUTRE pour la réalisation.

Bien à vous,
Michel GUIARD

Taxe locale et Taux d'imposition

Le Conseil Municipal a approuvé le 10 avril 2018 le budget primitif et les taux des quatre taxes.

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Taxe d'habitation*	11,75	11,52	11,41	11,18	11,18	11,18
Foncier bâti	8,50	8,33	8,25	8,08	8,08	8,08
Foncier non bâti*	43,49	42,63	42,21	41,35	41,35	42,35

Pour comparaison	Moyenne départementale			Moyenne nationale		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Taxe d'habitation	22,87	22,83	23,10	22,97	24,38	24,19
Foncier bâti	21,87	21,69	20,57	20,40	20,85	20,52
Foncier non bâti	67,10	66,49	67,41	64,87	49,31	49,15

Sommaire

Le mot du Maire	p 1	Les Petites Canailles	p 26
Taxe locale et taux d'imposition	p 2	Centre Communal d'Action Sociale	p 27
Le Conseil Municipal	p 4	Commission Animation	p 28
La commune	p 5	La Maison Pour Tous	p 30
Communauté de Communes Vexin Centre	p 8	Tennis Club Buxérien	p 31
C.I.J.	p 8	Etoile Sportive de Boissy	p 32
Réunions du Conseil	p 9	Le Club du Bel Automne	p 33
Comptes administratifs	p 17	Médiathèque municipale	p 34
Budgets	p 18	Ados'lympiades	p 35
Principales réalisations	p 19	Village Fleuri	p 36
Principaux projets	p 19	Médailles et récompenses	p 38
Pharmacie - Boulangerie	p 20	Informations sur la vie communale	p 39
Etat civil	p 21	11 novembre 1918 et 2018	p 40
Assistants Maternelles Agréées	p 23	Eglise St André de Boissy l'Aillierie	p 42
Association des Parents d'Elèves	p 23	Calendrier des manifestations	p 43
Effectifs des écoles	p 24	SIARP / SMIRTOM	p 44
Caisse des écoles	p 24	Numéros utiles	p 45
Sorties et lecture à la Médiathèque	p 25	Comment obtenir	p 47



La solution simple, économique, et ré-utilisable pour protéger vos chantiers

Légère, recyclée, pliable, découpable, imperméable !



!astuce
 Besoin de plus d'époussoir ?
 Superposer plusieurs plaques.
 Elles sont véritablement !



Plaque PolyPropylène Alvéolaire
Format 80x120 cm • Epaisseur 2 mm

Protection des sols, fenêtres, escaliers, meubles, éléments de cuisine, radiateurs, coffre de véhicule...
 contre les rayures, la peinture, la poussière, les traces de roues ou de chaussures, les cailloux, les vis tombées, le chocs légers, etc...

plaqueprotection.fr

Le Conseil Municipal

Les adjoints



Hubert BARTELOUS
1^{er} adjoint



Anne-Marie SANSONE
2^{ème} adjointe



Jean-Michel COTTIN
3^{ème} adjoint



Christine DELTRUC
4^{ème} adjointe



Jean-Pierre THENIER
5^{ème} adjoint

Les conseillers



Christine
CHARPENTIER



Laurence
VAN DER BEKEN



Claude
VAUTIER



Alain
LIBAUDE



Véronique
AUFFRET



François
BAVIERE



Ludovic
BERTHY



Virginie
JOSEPH



Bernard
DELTRUC



Corinne
ROMET



Paul
DUBRAY

La commune

Les commissions municipales

Le Maire est de droit Président de l'ensemble des Commissions.

⇒ **FINANCES** : Michel Guiard.

Hubert BARTELOUS, Jean-Michel COTTIN, Véronique AUFFRET, François BAVIERE.

⇒ **INFORMATION** : Adjoint délégué : Hubert BARTELOUS.

Alain LIBAUDE, François BAVIERE, Christine CHARPENTIER.

Membres Extérieurs : Claire LECLERC, Christiane VAUTIER.

⇒ **C.C.A.S, Centre Communal d'Action Sociale** : Adjointe déléguée : Anne-Marie SANSONE.

Bernard DELTRUC, Alain LIBAUDE, Christine CHARPENTIER, Corinne ROMET, Laurence VAN DER BEKEN.

Membres Extérieurs : Elise NOUBEL, Claire LECLERC, Janine BLIN, Francine DARRAS, Serge EYFFERT, Adeline CECCONELLO.

⇒ **ANIMATION** : Adjoint délégué : Jean-Michel COTTIN.

Bernard DELTRUC, Claude VAUTIER, Alain LIBAUDE, Laurence VAN DER BEKEN, Ludovic BERTHY

Membres extérieurs : Adeline ROMET, Eric ROMET, J. François BULCOURT, Eléna LEMIRE, Mario SANSONE, Serge EYFFERT, Sandrine SERRURIER, François BALDUZZI, Adrien ALRIC, Chloé VAUTIER, Catherine DUPUICH, Philippe DETRICHE, Charlotte DETRICHE, Bruno DUDON, Jocelyne SOULIEZ, Catherine GRUSSENMEYER, Delphine LAMBINET, François BLONDEL.

⇒ **Caisse des Ecoles et affaires scolaires** : Adjointe déléguée : Christine DELTRUC.

Alain LIBAUDE, François BAVIERE, Ludovic BERTHY.

Membres extérieurs (pour la Caisse des Ecoles) : Anne-Noëlle PLUZANSKI, Claire LECLERC, Francine DARRAS, Catherine DUPUICH, Sandrine SERRURIER.

⇒ **TRAVAUX** : Adjoint délégué : Jean-Pierre THENIER.

Hubert BARTELOUS, Jean-Michel COTTIN, Christine CHARPENTIER, Laurence VAN DER BEKEN, Virginie JOSEPH, Bernard DELTRUC.

⇒ **APPEL D'OFFRES ET DES ACHATS** :

3 titulaires : Jean-Pierre THENIER, Bernard DELTRUC, Paul DUBRAY.

3 suppléants : Jean-Michel COTTIN, Alain LIBAUDE, Hubert BARTELOUS.

⇒ **JURY CONCOURS VILLAGE FLEURI** :

Anne-Marie SANSONE, Christine DELTRUC, Jean-Pierre THENIER, Christine CHARPENTIER, Laurence VAN DER BEKEN, Corinne ROMET, Francine DARRAS, Philippe DETRICHE.

- ⇒ **FLEURS** : Anne-Marie SANSONE, Philippe DETRICHE
- ⇒ **RELAIS EMPLOI** : Christine DELTRUC, Anne-Marie SANSONE.

⇒ **MEDIATHEQUE MUNICIPALE** :

Christine DELTRUC, Alain LIBAUDE.

Membres extérieurs : Catherine RAULT, Eléna LEMIRE, Lise GLADY, Jackie PAPILLON, Josiane TACK, Lédi TACK, Sylvie MARISSAEL, Hervé DELCAYRE, Catherine DUPUICH, Sylvie TOUGNE CABES, Adrien ALRIC, Eric JARRY, Sophie ZWOZNIAC.

Les organes de représentation hors commune

⇒ **S.I.A.V.V. SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA VIOSNE**

2 titulaires : Bernard DELTRUC, Paul DUBRAY.

⇒ **S.I.A.R.P. SYNDICAT INTERCOMMUNAL ASSAINISSEMENT RÉGION DE PONTOISE**

3 titulaires : Michel GUIARD, Jean-Pierre THENIER, Alain LIBAUDE.

⇒ **S.M.D.E.G.T.V.O. SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ DU GAZ ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE**

1 titulaire : Jean-Michel COTTIN.

1 Suppléant : François BAVIERE.

⇒ **P.N.R.V. SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN**

1 titulaire : Claude VAUTIER, le Maire est titulaire au titre de la CCVC.

1 Suppléant : Paul DUBRAY .

⇒ **DEFENSE** 1 titulaire : Ludovic BERTHY.

⇒ **SMGFAVO. SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALIÈRE DU VAL D'OISE**

1 Titulaire : Michel GUIARD.

1 Suppléant : Jean-Michel COTTIN.

⇒ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BRIGADE DE LA GENDARMERIE**

1 Titulaire : Michel GUIARD.

1 Suppléant : Hubert BARTELOUS.

⇒ **C.C.V.C COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE**

3 Titulaires : Michel GUIARD, Christine DELTRUC, Claude VAUTIER

⇒ **C.L.E.C.T. Commission Locale d'Évaluations des charges transférées à la CCVC**

2 Titulaires : Michel GUIARD, Claude VAUTIER

⇒ **C.I. I. D. Commission Intercommunale des Impôts Directs**

2 Titulaires : Michel GUIARD, Christine DELTRUC

⇒ **C.I. G.. Centre Inter-départemental de Gestion**

1 Titulaire : Hubert BARTELOUS.

Personnel Communal

Secrétaire de Mairie

Pascale MONTOLIU.

Réception, secrétariat

Mélanie MARTINS-DUARTE, Laura BLATY

Espaces verts, voirie, entretien, divers...

Damien SCLAVONS, Pascal MAISONNEUVE, Ishaq GEORGEES et 1 personne de l'association «VIE».

Ecoles

Maria CAVACO, Véronique DEMONT, Florence SAYON.

Cantine et entretien

Michèle KING, Julien PARIS, Jocelyne GUIZIER et quatre personnes de l'association «VIE».

Permanences

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent :

Du lundi au vendredi..... sur rendez-vous.
Le samedi matin..... de 10H00 à 12H00 sur rendez-vous.

Contacts Mairie : 9, rue de la République. Boissy l'Aillierie. 95650
Téléphone : 01 34 42 10 05. Fax : 01 34 42 14 91
Site Internet : www.boissylaillierie.com
E.mail : mairie.boissy-laillierie@wanadoo.fr
michel.guiard.mairie@wanadoo.fr
hubert.bartelous.mairie@wanadoo.fr
amsansone.mairie@orange.fr
jmcottin.mairie@orange.fr
cdeltruc.mairie@orange.fr
jean-pierre.thenier.mairie@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Le lundi..... de 14H00 à 17H00.
Du mardi au vendredi..... de 09H00 à 12H00.
Le samedi matin..... de 09H30 à 12H00.

Bureau d'aide sociale : sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat.

Conseils juridiques : sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat.

Organisation administrative :

Préfet du Val d'Oise..... M. Jean-Yves LATOURNERIE
Député de la 10ème Circonscription M. Aurélien TACHE
Conseillers départementaux..... Mme. Sophie BORGEON, M. Gérard SEIMBILLE

Communauté de Communes Vexin Centre

Nous vous avons fait parvenir récemment notre lettre annuelle « Vexin Centre Info » dans laquelle j'ai résumé toutes les actions portées par notre communauté de communes entre septembre 2017 et septembre 2018. Il reste en mairie quelques exemplaires de cette info si besoin, et vous pouvez la retrouver sur notre site internet « www.ccvexincentre.fr » en bas de la page d'accueil « en un clic → publications ».

Je rappelle que les principaux services que finance la communauté de Communes Vexin Centre sont :

- 5 crèches pour 110 berceaux au total
- 8 centres de loisirs et près de 450 places disponibles
- 6 lieux d'accueil enfants/parents
- 1 relais assistantes maternelles qui se déplace dans 8 communes
- Un service d'urbanisme pour l'instruction des demandes relatives au droit du sol
- Un point d'accès aux droits gratuit situé à Marines (accueil téléphonique au siège à Vigny 01.30.39.23.34 tous les jours sauf le mercredi matin au 01.34.67.52.15)
- Le transport à la demande, plus particulièrement réservé aux personnes âgées de plus de 62 ans, tél : 07.87.11.75.92
- Le financement de l'installation du très haut débit internet (2019 pour Boissy)
- Le transfert de la compétence au SMIRTOM pour le ramassage des déchets ménagers
- La plateforme internet de mise en réseau des habitants : Vexin CENTR'aide
- L'entretien des routes d'intérêt communautaire.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : ccvexincentre.fr



Bien à vous,
Michel GUIARD
Président de la CCVC

C.I.J.

(Conseil Intercommunal des Jeunes)

NOS REPRESENTANTES SONT : Lori OURIOU et Solène HETET.

Elles sont à l'écoute de toutes les questions concernant les jeunes.
(Transports, environnement, sorties et autres.)

Réunions du Conseil

*Sauf indication contraire, les délibérations ont été votées à l'unanimité.
Vous avez reçu les comptes rendus complets des séances dans les
différents flashes de la commission information. Vous pouvez également
les consulter sur le site de la commune.*

Le 10 janvier 2018

Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre à compter du 01/01/2018

Articles 1er et 8 : Création d'une commune nouvelle d'Avernes (fusion d'Avernes et Gadancourt).

Article 16 : Compétences obligatoires : 16.5 GEMAPI.

Article 17 : Compétences optionnelles ajoutées ou modifiées.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Vallée de la Viosne au regard des dispositions des lois MAPTAM et NOTRE concernant la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

1° : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.

2° : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.

3° : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Désignation des représentants de la Commune au sein de la commission locale d'évaluations des charges transférées.

- Michel GUIARD, Maire, Président de la CCVC.

- M. Claude VAUTIER, Conseiller Communautaire.

Désignation de deux membres représentant la commune au sein de la Commission Intercommunale des Impôts directs (CIID).

- M. Michel GUIARD, Maire.

- Mme Christine DELTRUC, Adjointe au Maire.

Désignation du nouveau titulaire pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière du Val d'Oise compte tenu de l'indisponibilité de la titulaire actuelle

- M. Michel GUIARD, Maire.

Autorisation au Maire pour ester en justice et participation aux frais du cabinet d'avocats dans le cadre du projet de fret de la ligne J

Le projet de la SNCF/RESEAU de faire passer des convois de FRET sur la ligne J, jour et nuit, générera de graves nuisances pour les riverains de cette ligne.

Election d'un représentant au (PNR) Parc Naturel Régional du Vexin suite à la démission de la suppléante.

Suppléant : M. Paul DUBRAY, Conseiller Municipal.

Commission Appel d'Offres et des Achats.

- Titulaires : J.P THENIER, B. DELTRUC, P. DUBRAY

- Suppléants : J.M COTTIN, A. LIBAUDE, H. BARTELOUS

Désignation d'un représentant au (GIG) Centre Interdépartemental de Gestion, suite à la démission du représentant.

- M. BARTELOUS Hubert.

Rythme scolaire, passage à la semaine de 4 jours à titre dérogatoire

Le C.M. demande à M. le directeur d'académie et à M. l'inspecteur de la circonscription que Boissy l'Aillierienne revienne au rythme de quatre jours par semaine pour la rentrée scolaire.

Médiathèque

Demande au conseil départemental d'une subvention de fonctionnement et une aide aux projets.

Demande du Promoteur Edouard Denis de réaliser 12 logements supplémentaires sur le terrain SNCF.

Le C.M. après réflexion et débat refuse toute modification et demande au promoteur de commencer la construction selon le permis délivré.

Le 22 mars 2018

Extension du réfectoire, de mise aux normes de la cuisine et d'isolation du préau attenant l'école Jean de la Fontaine. Sollicitation d'une subvention dans le cadre de la DETR.

Le coût des travaux est de 294 208.87 € HT y compris les frais de maîtrise d'œuvre et des frais divers liés aux travaux, soit 353 050.64 € TTC.

Eclairage public : Modification pour passage en lampes LED.

Un projet de remplacement du système d'éclairage actuel a été envoyé au PNR. Le dossier a été présenté en trois parties distinctes, par priorité.

Le coût total est de 252 345.75 HT et le maximum que nous pourrions obtenir en subventions est de 201 876.60 €.

Le 10 avril 2018

Approbation du Compte Administratif 2017 - Commune.

Affectation des résultats du Compte Administratif 2017 - Commune.

Subdivision	Résultat à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Fonctionnement		196 494.76	1 442 900.28	1 768 963.79		522 558.27
Investissement		55 407.35	774 698.60	2 159 486.30		1 440 195.05
TOTAUX		251 902.11	2 217 598.88	3 928 450.09		1 962 753.32

Fonctionnement

Excédent de clôture : 522 558.27 € :

- Affectation en recette de fonctionnement compte 002, excédent antérieur reporté 222 558.27 €.
- Affectation en recette d'investissement compte 1068 : 300 000 €.

Investissement

Excédent de clôture : 1 440 195.05 €.

- Affectation en compte 001 recette d'investissement, solde d'exécution reporté : 1 440 195.05 €.

Approbation du compte de gestion 2017 - Commune

Celui-ci n'appelle pas d'observation du C.M.

Taux des 3 taxes - Commune.

- Taxe habitation : 11.75 %
- Foncier bâti : 8.50 %
- Foncier non bâti : 43.49 %

Vote du Budget Primitif 2018 - Commune.

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 1 949 157.27 €
- Recettes : 1 949 157.27 €

Section Investissement :

- Dépenses : 3 383 327.02 €
- Recettes : 3 383 327.02 €

Approbation du Compte Administratif 2017 - EAU.

Subdivision	Résultat à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Fonctionnement		66 534.72	44 456	43 902.98		65 981.70
Investissement		213 103.89	12 294.34	44 456		245 265.55
TOTAUX		279 638.61	56 750.34	88 358.98		311 247.25

Affectation des résultats - EAU

Exploitation.

Excédent de clôture 2017 : 65 981.70 €uros

Affectation de 65 981.70 €uros de recette d'exploitation compte 002, excédent antérieur reporté.

Investissement

Excédent de clôture 2017 : 245 265.55 €.

Affectation en totalité soit 245 265.55 €. au compte 001 recette d'investissement, solde d'exécution négatif reporté.

Approbation du Compte de Gestion 2017 - EAU

Celui-ci n'appelle pas d'observation du C.M..

Vote du Budget Primitif 2018 - EAU

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 103 826.70 €
- Recettes : 103 826.70 €

Section Investissement :

- Dépenses : 289 721.55 €
- Recettes : 289 721.55 €

Liste des dépenses à imputer sur le compte 6232 : Fêtes et Cérémonies.

M. le Maire explique aux membres du C.M. que Mme la Receveuse municipale les invite à détailler dans le cadre d'une délibération, les dépenses affectées au compte 6232.

- Toutes dépenses de biens, services denrées diverses et objets ayant trait aux festivités organisées par la caisse des écoles, le CCAS ou la commune, telles les cérémonies officielles, les vœux du

Maire, les animations organisées par le Maire ou la caisse des écoles ou le CCAS, le repas des anciens, le 8 mai, le 11 novembre, l'achat de fleurs et plantes lors de réceptions, les récompenses sportives, le règlement de sociétés ou troupes de théâtre et autres frais liés à leurs prestations.

- Le feu d'artifice annuel.

- Les concerts, les locations de matériels nécessaires aux animations.

Approbation de la C.L.E.C.T. de la Communauté de Communes Vexin Centre.

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts (C.G.I), le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 21 mars dernier est soumis au C.M..

Ecole Jean de la Fontaine : Sollicitation du Conseil départemental pour l'obtention d'une subvention pour l'extension et le réaménagement du réfectoire, la mise aux normes de la cuisine et l'isolement du préau attenant.

Le coût prévisionnel du projet hors frais divers (Maître d'ouvrage, coordonnateur, étude du sol) est de 255 833.80 E HT.

Le coût total HT est de 294 208.37 et le coût total TTC est de 353 050.64 Euros.

Le 30 mai 2018

Eglise Saint André. Restauration intérieure de la travée du clocher, des sols et des aménagements intérieurs et restauration des fonts baptismaux (classés Monuments historiques)

Accord du C.M. pour la restauration intérieure de la travée du clocher, des sols et des aménagements intérieurs. À ces travaux, il convient d'ajouter la restauration des fonts baptismaux (classé M.H).:

- Montant total TTC des travaux, toutes dépenses confondues 577 201.00 €

Demande de subvention pour la restauration de la mare de l'école à l'Agence de l'Eau et au PNR.

Le C.M. autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre des demandes de subventions.

Désignation des Jurés d'Assises

Le C.M. procède à un tirage au sort à partir des listes électorales.

Création de postes occasionnels pour les mois de juillet et août en remplacement du personnel en congés.

Le C.M., décide de créer 2 postes occasionnels d'agents d'entretien aux espaces verts et 1 poste occasionnel d'agent administratif

Adhésion de la commune de Marines au SIARP.

Le C.M. donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Marines au SIARP.

Avenant de transfert au profit de la société FREE Mobile de la convention conclue avec INFRACOS

M. Le Maire est autorisé à prendre les mesures découlant de cette décision.

Divers.

Eclairage public :

M. le Maire informe que beaucoup d'autres communes sont intéressées par ces certificats d'énergie. Le montant obtenu sera de 50 000 €, permettant de lancer la première tranche.

De ce fait, M. le Maire prévoit de faire des demandes de subventions supplémentaires auprès d'autres administrations pour les autres tranches suivantes.

Promoteur Edouard Denis, réalisation 12 logements supplémentaires sur le terrain SNCF :

M. le Maire informe que suite à une nouvelle visite d'un représentant du constructeur Edouard Denis (logements terrain de la SNCF), une nouvelle proposition est soumise au C.M..

Le promoteur propose de remplacer les 12 logements supplémentaires qui avaient été demandés et refusés, par des logements adaptés pour personnes âgées.

Le C.M. après réflexion et débat, reste sur le projet initial (activité commerciale ou bureautique).

Le 06 septembre 2018

Signature d'une convention de reversement de tout ou partie au SIARP de la part communale de la taxe communale d'aménagement dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement du Chemin de Cormeilles.

Le coût de l'extension du réseau pour desservir les futures habitations a été chiffré par le SIARP à 19 626 euros.

En accord avec le SIARP, M. le maire propose au CM de signer la convention en prenant 50% de la dépense à la charge de la commune.

Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la commune de Boissy l'Aillerie

En 2018, Ile-de-France Mobilités a informé la commune de Boissy l'Aillerie de la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique en Ile-de-France.

Ce service n'entraînera aucun frais à la charge de la commune de Boissy l'Aillerie, les coûts du service étant partagés par le futur exploitant, les usagers et Ile-de-France Mobilités.

Approbation du rapport annuel du délégué VEOLIA

Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental.

Pour le remplacement des luminaires fluorescents vétustes par des modèles à source LED pour les deux écoles (Primaire et Maternelles).

- Ecole primaire : 18 332,00 HT
- Ecole maternelle : 5 586,00 HT

Acquisition du bâtiment de la poste au 17 rue Veuve Quatremaïn.

Annule et remplace la délibération N° 2/18 du 30 mai 2018

Dans la délibération doivent apparaître les termes suivants :

La Poste valide le prix de cession sous réserve que l'acte de vente comprenne une clause de retour à «meilleure fortune» pour le cas où, dans les 5 ans de la signature de l'acte de vente, la municipalité déciderait de procéder à une extension de surface ou à une démolition et construction.

Tarif des titres de transport des services du STIF (abonnement CSS) pour le collège de Pontoise

Un titre de transport annuel sera fourni par la commune. Le coût de la participation des parents est fixé à 107,00 € annuel (après diminution du coût réel des participations du Conseil Départemental et du STIF).

En cas de perte du titre de transport, le coût du duplicata sera de 20 euros.

Participation des cartes Imagine'R et cartes CSB

- Pour les collégiens, la commune prend en charge 50% du tarif de la carte CSB.

- Pour les lycéens, la commune prend en charge 50% du tarif de la carte IMAGINE'R,
- Pour les étudiants (après BAC) la commune prend en charge 50% du tarif de la carte IMAGINE'R,
- La participation communale leur sera remboursée sur présentation du justificatif de paiement et de scolarité

Sont exclus : les apprentis sous contrat de travail

Convention d'adhésion à l'ADICO association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités

M. le Maire présente la convention d'adhésion à l'ADICO de type 3 dans le cadre de la prestation à l'accompagnement de la protection des données (DPO).

Création d'une commission de délégation des services publics dans la cadre de la prolongation du contrat d'affermage du service EAU à signer avec la SFDE

La Commune de Boissy l'Aillerie a confié l'affermage à la Société Française de Distribution d'Eau. Le contrat arrivant à expiration le 30 septembre 2018, la Collectivité a entamé une réflexion sur l'organisation du service public, qui s'inscrit dans le cadre d'une réflexion intercommunale : la commune est en effet incluse dans le périmètre de la Communauté de Communes Vexin Centre, qui devra décider de l'exercice de la compétence eau potable sur l'ensemble de son territoire avant le 1er janvier 2020, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite « NOTRe ».

Cette démarche ne pouvant aboutir avant l'échéance du contrat d'affermage, la Collectivité a décidé, conformément aux dispositions du 5ème alinéa de l'article 36 du Décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession, de prolonger de deux ans ledit contrat afin d'assurer la continuité du service public.

L'impact de cet avenant sur le chiffre d'affaires global de la délégation étant supérieur à 5%, l'avis de la commission de délégation est requis.

Cette commission doit donc être constituée.

Conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, le Conseil Municipal élit, à la proportionnelle, comme membre de la commission de délégation des services publics :

Membres titulaires : M. Michel GUIARD le Maire-Président de la Commission

- Monsieur Bernard DELTRUC
- Monsieur Jean-Pierre THENIER
- Monsieur Paul DUBRAY

Membres suppléants :

- Monsieur Jean-Michel COTTIN
- Monsieur Alain LIBAUDE
- Monsieur Hubert BARTELOUS

Protection des données personnelles (RGP)

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc. Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers.

Les maires et les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale sont responsables de ces traitements informatiques et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent. Ils peuvent ainsi voir leur responsabilité, notamment pénale, engagée en cas de non-respect des dispositions de la loi.

Afin d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection de données à caractère personnel, l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des

Collectivités (ADICO) propose de mutualiser son délégué à la protection des données. Ce délégué aura la charge de piloter la mise en conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données personnelles.

Le délégué doit informer et conseiller le responsable des traitements, il doit contrôler le respect du cadre juridique et coopérer avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Le délégué contribue également à une meilleure application du RGPD et réduit ainsi les risques juridiques pesant sur le Maire.

Pour s'acquitter de sa tâche, le délégué à la protection des données doit disposer de la liberté d'action et des moyens qui lui permettront de recommander des solutions organisationnelles ou techniques adaptées. Il doit pouvoir exercer pleinement ses missions, en dehors de toute pression, et jouer son rôle auprès du Maire.

L'accompagnement à la protection des données de l'ADICO comprend :

- L'inventaire des traitements de données à caractère personnel de notre collectivité et une sensibilisation au principe de la protection des données pour un montant forfaitaire de 490 €
- La désignation d'un délégué à la protection des données qui réalisera ses missions conformément au RGPD pour un montant annuel de 720 € et pour une durée de 4 ans.

Prolongation de 2 ans du contrat d'affermage du 18/06/2006 passé avec la SFDE

Cette délibération a pour objet de prendre en compte l'avis favorable de la commission de délégation des services publics créée pour cette prolongation du contrat d'affermage.

Convention CIG expérimentation de la médiation préalable

Lors des séances du 11 décembre 2017 et 13 avril 2018, le conseil d'administration du CIG de la Grande Couronne a décidé la mise en œuvre de la médiation, approuvé les termes de la convention à proposer aux collectivités et établissements publics pour leur adhésion à l'expérimentation et arrêté que cette mission, exercée dans le cadre de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ferait l'objet d'une participation financière de la collectivité à hauteur de 49.80 € par heure d'intervention du CIG, entendue comme temps de préparation et de présence passée par la personne physique désignée médiateur.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire et de confier cette mission au CIG de la Grande Couronne.

Le 28 novembre 2018

Tarifs des loyers de la Maison Médicale.

Tarifs communaux pour les loyers des locaux des praticiens de la Maison Médicale à compter du 01/12/2018.

Les loyers seront révisés chaque année, à la variation sur un an de l'indice ILAT de l'INSEE, soit :

- | | | | | | | | |
|------------|----------------------|-------------|--------------|------------|----------------------|-------------|--------------|
| - Local 7 | 26,11 m ² | loyer 426 € | charges 85 € | - Local 8 | 24,76 m ² | loyer 404 € | charges 81 € |
| - Local 9 | 24,47 m ² | loyer 400 € | charges 80 € | - Local 13 | 25,77 m ² | loyer 421 € | charges 84 € |
| - Local 21 | 29,21 m ² | loyer 477 € | charges 95 € | - Local 22 | 12,19 m ² | loyer 200 € | charges 40 € |
| - Local 23 | 11,04 m ² | loyer 100 € | charges 36 € | - Local 24 | 11,04 m ² | loyer 180 € | charges 36 € |
| - Local 25 | 11,04 m ² | loyer 180 € | charges 36 € | - Local 26 | 20,32 m ² | loyer 332 € | charges 66 € |
| - Local 28 | 20,81 m ² | loyer 340 € | charges 68 € | - Local 27 | 20,30 m ² | loyer 332 € | charges 66 € |
| - Local 14 | 23,63 m ² | loyer 386 € | charges 77 € | | | | |

Prix des repas cantine adulte pour les enseignants.

Le prix du repas de la cantine pour les adultes, est fixé à 3.80 €.

Plan départemental des itinéraires de randonnées et de promenades du Val d'Oise.

(Annule et remplace la délibération du 25 septembre 2017)

Par cette délibération, la commune de Boissy l'Aillerie s'engage à respecter les obligations lui incombant sur les chemins inscrits, à savoir notamment le maintien de l'accès des chemins ruraux aux randonneurs

Budget Eau : Fixation des durées d'amortissement.

Réseau d'eau : 40 ans. Installation de traitement de l'eau potable : 15 ans

Bâtiment durable : 80 ans

Agencement et aménagement de bâtiment et installation électrique : 20 ans

Indemnité de conseil 2018 pour le Receveur municipal

Le C.M., décide d'accorder l'indemnité de Conseil à 100 % du Receveur Municipal pour la durée de son mandat à Madame Patricia PRESSEDA et DIT, que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2018 chapitre 011 article 6225.

Décision modificative suite à dissolution de l'association de remembrement foncière de Génicourt.

La commune doit intégrer les résultats de l'AFR de Génicourt.

A savoir : Compte 001 - 6 946.60, compte 002 + 7 514.21

Soit un solde de 567.61 € intégré au 515.

Marché de Noël 2018.

La date du marché de Noël est fixée au samedi 08 décembre 2018.

Le C.M. fixe le prix de vente des différents produits proposés sur les stands communaux:

DIVERS

Avancement de la maison médicale :

- Les travaux devraient se terminer pour la fin de l'année. Quelques finitions sont en cours.
- M. le Maire propose au conseil municipal de se rendre sur place pour visiter les lieux.
- M. le Maire informe qu'il serait utile de clôturer autour de la maison médicale.

Cantine.

- M. le Maire rappelle le projet de l'agrandissement de la cantine énoncé dans un précédent conseil.

Logis social.

- Le logis social du Val d'Oise a un projet de construction de 12 logements au 16 rue Victor Hugo. Ancienne Poste: M. le Maire informe l'assemblée qu'il a signé l'acte d'achat de La Poste.
- Ecoles : La commune a acheté 12 ordinateurs pour l'école primaire.

Stationnement.

M. le Maire pense qu'il serait nécessaire de mettre une partie de la rue de la République en zone bleue (à partir de l'angle avec la rue Ferdinand Jacob jusqu'au niveau de la Mairie).

Réunions du Conseil.

- M. Bavière demande s'il peut être prévu à l'avance les dates des prochains conseils municipaux.
- M. le Maire répond que les conseils municipaux ne sont pas prévisibles pour diverses raisons administratives mais qu'il va réfléchir de façon à pouvoir donner des dates prévisionnelles.

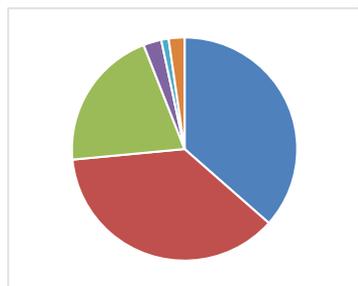
Circulation de stationnement.

- M. Cottin indique que, régulièrement des automobilistes, dont certains parents d'élèves, s'engagent dans le sens interdit de la rue Macaigne Fortier. Il précise également que la vitesse dans cette rue est excessive. M. le Maire indique que plusieurs riverains de la rue Veuve Quatremain se plaignent que des parents d'élèves stationnent devant des sorties de garage.

Compte administratif communal 2017

Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES	EUR
Charges à caractère général	527 238,04
Charges de Personnel	533 148,35
Autres charges gestion courante	297 115,00
Charges financières	37 374,83
Charges exceptionnelles	15 304,06
Opérations d'ordre entre section	32 720,00
	1 442 900,28



RECETTES	EUR
Produits des services	158 104,15
Impôts et taxes	1 000 623,07
Dotations et participations	476 534,63
Autres produits de gestion courante	60 674,26
Atténuation de charge	13 138,23
Produits exceptionnels	59 849,55
Produits financiers	39,90
Exédent de fonctionnement 2016	196 494,76
	1 965 458,55

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Matériels et outillages divers	26 712,67
Travaux de bâtiment	40 001,88
Travaux de voirie	61 687,20
Enfouissement réseaux	10 962,00
Aménagement terrains & clôtures	29 937,60
Signalisation	0,00
Achat de terrain	3 902,26
Informatique Ecoles	1 152,00
Plantations	0,00
Cimetière	0,00
Travaux aux écoles	25 117,34
Travaux presbytère	0,00
Travaux église	307 545,24
MPT	3 031,69
Maison médicale	161 837,16
Remboursement d'emprunts	102 811,56
Solde d'exécution reporté (N-1)	
	774 698,60
Restes à réaliser	2 354 177,02

RECETTES	EUR
Opérations d'ordre entre sections	
Dotations Fonds divers Réserves	441 326,50
Subventions d'investissement reçues	185 439,80
Emprunts	1 500 000,00
Immobilisations en cours	32 720,00
Affectation résultat antérieur	55 407,35
	2 214 893,65
Restes à réaliser	630 986,00

Compte administratif eau 2017

Section EXPLOITATION

DEPENSES	EUR
Charges financières	0,00
Charges exceptionnelles	0,00
Opérations d'ordre entre sections	44 456,00
	44 456,00
RECETTES	EUR
Taxes et redevances	36 057,98
Opérations d'ordre entre sections	7 845,00
Produits exceptionnels	
Excédents antérieurs reportés	66 534,72
	110 437,70

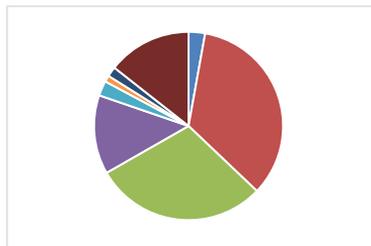
Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Emprunts et dettes assimilées	993,34
Immobilisation en cours	3 456,00
Opération d'ordre+	7 845,00
	12 294,34
RECETTES	EUR
Excédents antérieurs reportés	213 103,89
Dotation Fonds de réserves	0,00
Opérations d'ordre entre sections	44 456,00
Amortissement des immobilisations	
	257 559,89

Budget communal 2018

Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES	EUR
Atténuations de produit	55 000,00
Charges à caractère général	668 800,00
Charges de Personnel	576 500,00
Autres charges gestion courante	264 500,00
Charges financières	50 000,00
Charges exceptionnelles	21 200,00
Dépenses imprévues fonctionnement	33 157,27
Virement à la section investissement	280 000,00
	1 949 157,27



RECETTES	EUR
Atténuations de charges	0,00
Produits des services	144 500,00
Impôts et taxes	1 217 982,00
Dotations et participations	286 017,00
Autres produits de gestion courante	68 000,00
Produits financiers & exceptionnels	10 100,00
Excédents antérieurs reportés	222 558,27
	1 949 157,27

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Achat de matériel divers	23 150,00
Autres immo corporelles	0,00
Travaux de bâtiment	30 000,00
Travaux d'enfouissement de réseaux	330 000,00
Aménagement terrains & clôtures	20 000,00
Signalisation	6 000,00
Achat de terrain	150 000,00
Plantations	0,00
Contrat de bassin	-25 000,00
Zones d'activités	0,00
Travaux aux écoles	350 000,00
Maison Pour Tous	0,00
Travaux église	0,00
Maison médicale	0,00
Remboursement d'emprunts	125 000,00
Dépenses imprévues	20 000,00
Solde d'exécution reporté	0,00
Restes à réaliser 2017	2 354 177,02
	3 383 327,02

RECETTES	EUR
Dotations Fonds divers Réserves	135 000,00
Subventions d'investissement	298 000,00
Emprunts et dettes assimilées	290 145,97
Excédent de fonctionnement	300 000,00
Virt de la section fonctionnement	280 000,00
Résultat antérieur reporté	1 440 195,05
Restes à réaliser	639 986,00
	3 383 327,02

Budget eau 2018

Section EXPLOITATION

DEPENSES	EUR
Charges à caractère général	54 870,70
Atténuation de produits	1 000,00
Dépenses imprévues	3 500,00
Opération d'ordre	44 456,00
Virement à section investissement	0,00
	103 826,70

RECETTES	EUR
Taxes et redevances	30 000,00
Travaux	0,00
Opération d'ordre	7 845,00
Excédents antérieurs reportés	65 981,70
	103 826,70

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Solde d'exécution négatif reporté	0,00
Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
Immobilisations en cours	280 876,55
Opération d'ordre	7 845,00
Restes à réaliser	0,00
	289 721,55

RECETTES	EUR
Solde d'exécution positif reporté	245 265,55
Dotations fonds divers et réserves	0,00
Subventions d'investissement	0,00
Opération d'ordre	44 456,00
Virement de la section exploitation	0,00
	289 721,55

Principales réalisations 2018

Pôle Médical, dentaire et pharmacie de la croisette

- Pharmacie ouverte en août.
- Centre médical à partir de début novembre.
- Pôle dentaire probablement courant janvier.

La Poste

- Après négociation avec la direction de la Poste et le propriétaire du bar tabac de la mairie, installation d'un relais poste dans cet établissement, suite à la fermeture de la Poste.
- Rachat par la commune de l'ancien bâtiment à « Poste immo », pour transformation en médiathèque et bureau numérique.

Eclairage public

- Première phase de modernisation de 154 luminaires par l'installation d'un système à lampes LED, permettant une diminution de 75 % de la consommation.

Voirie

- Agrandissement du parking de la Maison Pour Tous.
- Prolongation du bitumage de la voirie Chemin de Montgeroult compte tenu des nouvelles constructions.

Ecoles

- Achat de 12 ordinateurs pour l'école élémentaire.
- Achat de tables et chaises pour la maternelle et pour l'élémentaire.
- Installation d'un vidéo projecteur interactif pour la 6ème classe (toutes les classes en sont maintenant équipées).
- Installation d'une alerte PPMS et intrusion.
- 1ère phase de changement de l'éclairage des classes par des lampes LED.
- Travaux importants de protection de l'armoire électrique pour mise aux normes.

Quartier du Four à Chaux

- Aménagement paysager le long de la voirie.

Principaux projets 2019

Ecoles

Dépôt du permis de construire pour agrandissement de la cantine, mise en conformité de la cuisine et isolation du plafond du préau.

Aménagements

Différents aménagements et installations pour mise aux normes accessibilité.

Eclairage public

Dernière phase de remplacement des luminaires fluorescents par des modèles à source LED.

PLU

Modification de projet pour permettre la construction d'un deuxième court couvert de tennis.

Stade

Après étude en cours, soit réalisation d'un city stade soit transformation du terrain d'entraînement en synthétique.

Médiathèque

Après des travaux d'aménagement du bâtiment de l'ancienne Poste, déménagement de la Médiathèque dans ses nouveaux locaux qui seront presque trois fois plus grands qu'actuellement

Eglise

Dernière phase de la restauration intérieure de l'Eglise qui concernera l'entrée, le sol et le mobilier.

Voirie

- Etude pour refaire la signalétique des zones d'activités.
- Dès janvier, pose de différents panneaux de signalisation pour le Pôle médical.
- Différentes réalisations de «bateaux» à la suite de la construction de maisons individuelles.
- Amélioration de la voirie là où ce sera nécessaire.
- Au Réal, lorsque les travaux d'assainissement de la Chaussée Jules César seront terminés, réaménagement de cette rue ainsi que celle du Chemin de Puiseux.

Pharmacie - Boulangerie

Pharmacie

Dans le cadre de la création du pôle médical, de la pharmacie et de la clinique dentaire, la pharmacie CHOAIN est ouverte depuis le 20 août 2018 au 1 chemin de la croissette à BOISSY L'AILLERIE



Boulangerie

À la suite de la fermeture de la boulangerie, il y a quelques mois, un jeune professionnel de Boissy, Ludovic VAN DER BEKEN, a décidé de se lancer dans le projet de reprise du bail dans un premier temps, puis dans la rénovation de la boutique dans un second temps.

La réouverture a eu lieu le jeudi 8 novembre 2018. Tous nos vœux de réussite à Ludovic qui va permettre à nos concitoyens et à ceux des communes avoisinantes de pouvoir de nouveau s'approvisionner en pain et pâtisseries à Boissy.



Etat civil



Ils sont nés

- Le 01/12/2017, CEARIC Miroslav, au 8 rue Ferdinand Jacob
- Le 04/12/2017, HENRI Jeanne, au 3 rue Veuve Quatremain
- Le 02/05/2018, PEQUIGNOT Soan, Naël, 1 impasse du Four à Ban
- Le 12/06/2018, AMIOT PIAO Louise, Xuemin, Sulmin, au 24 rue Macaigne Fortier
- Le 24/07/2018, PEREZ BOGOSAVLJEVIC Nikolina, au 1, rue Pasteur
- Le 17/08/2018, LEMAY Évan et Ylan, au 21 rue de la République
- Le 22/08/2018, DIE Gabriel, Claude, Franciscus, au 29 allée du Moulin
- Le 24/08/2018, BLIARD DOS SANTOS Sophie, au 30 allée du Moulin
- Le 23/09/2018, BOURAS Louisa, au 10 chemin de la Maladrerie
- Le 03/10/2018, AMRI DEGOUL Alice, au 9 allée du Moulin
- Le 12/10/2018, SAADA Laina, Jana, au 1 allée du Moulin
- Le 18/10/2018, ROUX DELIFER Olympe, France, Luce au 18 chemin de Gérocourt
- Le 09/11/2018, DOUVILLE Candice, Catherine, Elise, au 21 rue Veuve quatremain
- Le 27/11/2018, ESCOUTE Léane, au 21 rue de la République
- Le 02/12/2018, ATBA Tessim, au 27 rue Pasteur

Ils se sont mariés à Boissy

- Le 12/05/2018, ZELACI Mounir et GUYOLARD Virginie, domiciliés 1 rue du Docteur Thelmier
- Le 23/06/2018, LANOÉ Frédéric et CHEVALIER Manon, domiciliés 6 bis chemin du Coudrier
- Le 30/06/2018, MALOVRY Jean-François et CROULLEBOIS Danièle, domiciliés 35 rue de la République
- Le 30/06/2018, PAUL Olivier et ROSSEL Stéphanie, domiciliés 60 bis rue Pasteur
- Le 25/08/2018, ROBERT Stéphane et NGOMA Carmène, domiciliés 2 route d'Ableiges
- Le 22/09/2018, TARABON Cyril et CONAN Sindy, domiciliés 8 chemin de Montgeroult
- Le 29/09/2018, THIÉRY Pascal et LECONTE Mylène, domiciliés 51 rue de la République

Ils nous ont quittés cette année

- Le 06/12/2017, MAGNE Jeannine, domiciliée au 32 rue Victor Hugo
- Le 22/12/2017, MARTINEZ Yvon, domicilié 1 allée du Moulin
- Le 26/01/2018, VIIMONT Guy, domicilié 10 rue Ferdinand Jacob
- Le 07/03/2018, SOUBEYRAN Claire, domiciliée 26 rue de la République
- Le 02/10/2018, FLAVIGNY Jean-Luc, domicilié 50 bis rue Ferdinand Jacob
- Le 06/10/2018, YOUCEF Chérif, domicilié 21 rue de la République
- Le 15/11/2018 CARVALHO Maria Da Estrela, domiciliée au 12, rue Pasteur
- Le 26/11/2018, BABIN Philippe, domicilié au 78 rue Pasteur

Assistantes maternelles agréées ●●●●●

Centre de P.M.I.

Terrasse de la Ravinière. Bâtiment 11. 95520 Osny Tél. : 01 30 31 07 83
Puéricultrice : Madame ANCELIN Sandra • Permanence le mardi matin

Relais Assistantes Maternelles • Madame JOUEN

10-12, Boulevard Gambetta. 95640 Marines Tél. : 01 30 39 68 77

Mme ANDURAND Christel 10, rue du Four à Chaux 06 70 59 64 71	Mme BELABED Anaïs 04, rue Pasteur 01 72 58 43 63	Mme BERTHY Séverine 15, chemin de Montgeroult 01 34 42.76 64.
Mme BULCOURT Caroline 11, Allée des Moulins 01 34 66 93 24	Mme METAYER Stéphanie 25, rue de l'Égalité 01 34 42 16 91	Mme MINEAU Sandrine 32, rue du Haut Bourg 01 34 66 92 12
Mme NAUMANN Christine 6, chemin de Montgeroult 01.34.66.96.90	Mme REBERGUE Pierrette 70Ter, rue Ferdinand Jacob 01 34 42 68 90	Mme ROMET Corinne 01, rue Henri Guyétand 01 34 66 95 67

Vacances scolaires ●●●●●

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy,-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

2018/2019

	Zone A	Zone B	Zone C
Noël	Samedi 22 décembre - Reprise lundi 7 janvier 2019		
Hiver 2019	Samedi 16 février Reprise lundi 4 mars	Samedi 9 février Reprise lundi 25 février	Samedi 23 février Reprise lundi 11 mars
Printemps 2019	Samedi 13 avril Reprise lundi 29 avril	Samedi 6 avril Reprise mardi 23 avril	Samedi 20 avril Reprise lundi 6 mai
Été	Début des vacances d'été : Samedi 6 juillet 2019		

2019/2020

	Zone A	Zone B	Zone C
	Reprise des cours le 02 septembre 2019		
Toussaint	Samedi 19 octobre-Reprise lundi 4 novembre		
Noël	Samedi 21 décembre - Reprise lundi 6 janvier 2020		
Hiver 2020	Samedi 22 février Reprise lundi 09 mars	Samedi 15 février Reprise lundi 02 mars	Samedi 08 février Reprise lundi 24 février
Printemps 2020	Samedi 18 avril Reprise lundi 4 mai	Samedi 11 avril Reprise lundi 27 avril	Samedi 4 avril Reprise lundi 20 avril
Été	Début des vacances d'été : Samedi 4 juillet 2020		

Association des Parents d'Élèves ● ● ●

L'APEB est une association indépendante de parents d'élèves bénévoles, pleins de bonne volonté pour soulever des fonds au profit des écoles. Notre association est le trait d'union entre les parents, les enseignants et la municipalité.

En 2018, l'association a, comme les années précédentes, mis en place différents projets au profit des écoles avec la vente de serviettes de piscine décorées des dessins des enfants et de sablés lors du marché de Noël, la tenue du stand restauration lors de la brocante, la boum d'Halloween, l'organisation de la chasse aux œufs ...



Ces projets ont permis de financer pour cette année, une séance de plus d'une heure et demi de sciences organisée par les « Savants fous » pour toutes les classes de maternelle et de l'élémentaire. Nous avons également financé la location de structures gonflables lors de la kermesse au mois de juin.

Notre association se réunit avant chaque conseil d'école afin de faire le point avec vous et répondre à vos questions. Les parents sont prévenus par un mail (si ce dernier a été communiqué) ou par un mot dans le cahier de correspondance, de la date et l'heure de

la réunion. Les comptes rendus des conseils d'école sont envoyés par mail. Nous communiquons également toutes les informations importantes liées à l'école ou à la cantine par mail. Donc pour les recevoir n'hésitez pas à nous envoyer un mail avec le nom, prénom et classe de votre enfant.

Cette association est gérée par des parents bénévoles dont les enfants quittent peu à peu l'école pour le collège. Ainsi nous avons encore plus besoin de vous et de votre bonne volonté cette année et dans les années à venir... pour nous faire des gâteaux ou apporter un coup de main lors du marché de Noël, de la brocante, de la kermesse, ou proposer des idées...

Nos projets pour l'année 2018-2019 sont restreints par manque de bénévoles. Ainsi à ce jour, nous serons présents au marché de Noël pour la vente de sacs et dessous de plat avec les dessins des enfants, au stand restauration de la brocante et à la kermesse.

Nous sommes à votre écoute physiquement mais aussi par mail parentboissy@gmail.com

L'APEB (Association des Parents d'Elèves Buxériens)

Membres du bureau :

Présidente MAES Emmanuelle, Trésorier FAUCONNIER Julien, Secrétaire ZIMMER Sophie.

Liste des parents représentants :

PS-GS : FEDOR Valérie, CHIN-NIN Claire.

MS-GS : BELABED Anaïs, CHAPLIN Ludivine

CP : GRUSSENMEYER Catherine

CE2 : CADET Anne-Sophie.

CM2 : MAES Emmanuelle, HMILA Céline.

PS-MS : ZALISZ Karine.

CP/CM2 : QUINNEZ Marine, DEHAECK Florence.

CE1 : ZIMMER Sophie, LEGRAS Mélanie

CM1 : FAUCONNIER Julien, GANGUET Marion.

Effectifs des Ecoles

Ecole maternelle :

Directeur : M. LAMUE

M. LAMUE

Mme ZWOZNIAK - Mme SUSSET

Mme BRICOUT - Mme CARADEC

Petits - moyens

27 élèves

Petits - grands

25 élèves

Moyens - Grands

24 élèves

Ecole élémentaire :

Directeur : M. DANEL

Mme CHAUVET

Mme ROBERT

M. POTIN

Mme CELLIER

M. DANEL

Mme LEFEVRE

CP

CP - CM2

CE 1

CE 2

CM1

CM 2

19 élèves

15 élèves

26 élèves

26 élèves

28 élèves

22 élèves.

Baisse des Ecoles

Les élèves des classes de CP/CM1 et CM2 sont partis en mars 2018 en classe de découverte à la Tranche-sur-Mer en Vendée. Qui mieux que les enfants eux-mêmes peuvent vous raconter leur séjour ?

Monsieur le Maire se joint à moi pour remercier les enfants et leurs enseignantes qui nous ont adressé une gentille carte postale.

Bonne année scolaire à tous.

Christine DELTRUC

Lison B
Com
Lauriane
Yorgyn
Liyelle
Chloé
Lison m

Pendant la classe de mer, l'activité que nous avons préférée est la pêche à pied. Nous sommes allés dans l'estran, c'est l'endroit où la mer descend. Nous avons trouvé des poissons : Blennie, des coques de vase, des bernard-l'écrite, une étoile de mer et des crabes (un de mes camarades Com s'est fait pincer par un crabe de pierre). Nous étions en groupes de cinq et chacun des groupes avait une épuisette et un seau. En 1992 une baleine s'est échouée sur cette plage, c'est pour ça qu'on l'appelle "la plage de la baleine". Sur le chemin du retour, nous avons vu des traces de goélands, un peu plus loin, les anciennes traces de la baleine échouée.

Sorties à la Médiathèque

Nous sommes allés à la médiathèque pour écouter des histoires. Il pleuvait beaucoup mais nous avons été courageux, nous avons bien marché sous la pluie ! Sylvie nous a montré des histoires du Petit poilu. C'est une bande dessinée avec un personnage à qui il arrive des aventures. Ça commence et ça finit toujours de la même façon. Il n'y avait pas d'écriture.

Josiane nous a lu une histoire de boa. Après nous avons choisi des livres que la maîtresse nous lira à l'école.

Si on veut emprunter des livres pour la maison, on peut venir avec les parents pour s'inscrire à la médiathèque.

Merci aux dames de la bibliothèque, et aux parents et grands-parents qui nous accompagnent pour nos sorties.

Les Petits-Moyens de la classe Sophie et Maria



Lecture à la Médiathèque

avec les CP-CM1

Chaque mois, nous allons à la médiathèque pour lire et emprunter des livres. Au mois de janvier, les élèves de la classe de CP-CM1 de Madame Cellier nous ont lu une histoire spéciale : ils l'avaient inventée avec les maîtresses et avec Lise, la bibliothécaire. Ils avaient fait les illustrations comme Christian Voltz, un auteur de livres pour enfants. Ils nous ont lu L'histoire de Recycleman dans un kamishibai : c'est comme une boîte, les pages sont dedans et les grands les tiraient pour les lire et pour montrer les illustrations. C'était une belle histoire, qui racontait que Recycleman nettoyait sa maison et son jardin, qu'il mettait des plantes et que tous les habitants de la ville faisaient comme lui pour que ce soit joli.

Merci aux élèves de CP-CE1,
à Madame Cellier et à Lise Glady



Les Petites Canailles

association loi 1901 - N° d'Agrément 0953014452

Le centre de Loisirs et Périscolaire «Les Petites Canailles» situé à Boissy l'Aillierie accueille les enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans. Nous proposons des activités et sorties culturelles, sportives encadrées par une équipe d'animation diplômée. La capacité totale de la structure est de 67 places. PENSEZ A VOUS INSCRIRE A L'AVANCE !

L'été 2018, les sorties proposées ont été les suivantes :

- ZOO de THOIRY
- PARC d'HEROUVAL pour les maternelles
- PARC DES FELINS et BIOTROPICA pour les primaires
- INTERCENTRES (maternelles et primaires) au CAMP DE CESAR

Retrouvez-nous sur notre site www.lespetitescanailles-site.fr

➤ Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Matin de 7h à 8h30 Et Soir de 16h30 à 19h
➤ Mercredi et congés scolaires	De 7h30 à 19h
<u>Frais de dossier</u>	30.00 € par famille de Juillet à Juin
<u>Tarifs (selon les impôts) et à l'heure</u>	0.95€ à 1.75 €/heure (la journée et la demi- journée avec repas compris) 1.45€ à 1.55 € /heure matin 1.80€ à 1.90€/heure soir 18h /19h 2.80€ à 2.90€ 16h30 /17h30 la première heure avec le goûter

LIGNE DIRECTE : Florin Christelle, Directrice
Paris Julien, Directeur adjoint

01.34.42.17.91

Mail : ass.petitescanailles@free.fr



Centre Communal d'Action Sociale

A l'heure où l'Etat lui-même propose un plan pauvreté pour aider les plus démunis, notre commune et en premier lieu, le CCAS, sous la présidence du Maire, se doit d'être encore plus mobilisée pour lutter contre toutes les fragilités, qu'elles soient financières, morales ou affectives.



Il est de notre devoir de ne laisser personne sur le chemin de la solitude et de l'indifférence. Chacun d'entre nous se doit d'être attentif et vigilant pour que notre village conserve un tissu social de qualité.

Bien sûr, les aides financières mises en place après étude d'un dossier sont toujours importantes que ce soit l'aide au chauffage ou des aides ponctuelles.

Le CCAS peut aussi orienter ceux qui le souhaitent vers les services compétents en matière d'emploi, d'aide à la personne (assistante sociale, aide juridique gratuite, services de la communauté de communes).

Nous mettons aussi tout notre cœur à organiser des rencontres deux fois par an :

- Le goûter gourmand à partir de 65 ans avec la remise des colis aux plus âgés à partir de 70 ans
- Le repas de printemps, à partir de 67 ans, très apprécié pour sa qualité tant culinaire que festive

L'équipe du CCAS, son président Michel Guiard, vous assurent de leur plus sincère engagement pour que la vie des Buxériens soit la plus harmonieuse possible



Anne-Marie Sansone
Adjointe déléguée au CCAS

Dimanche 7 octobre 2018

LA PISTE AUX LEGUMES : Le mois d'octobre semblait idéal pour accueillir cette 9ème édition. Un temps ni trop chaud ni trop froid pour apprécier notre soupe qui avait mijoté toute la journée sous l'œil vigilant de notre équipe d'animation.

Cette année, ce sont les « AEDAN » qui ont emporté la coupe et les cadeaux avec 230 points sur 240. Bravo à eux mais aussi à tous les participants qui n'ont pas à rougir de leurs résultats. Aucune équipe n'eut un score en dessous des 200 points.

J'espère d'aussi bons résultats pour la 10ème édition en 2019 et encore plus de participants.



Samedi 1er décembre 2018

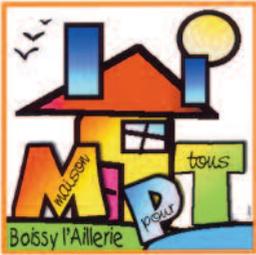
CONCERT GOSPEL : Les buxériens ont été ravis de cette soirée offerte par la Mairie de Boissy l'Aillerie et la commission animation. Le groupe Gospel Wise nous a enchantés grâce à un répertoire varié de musique GOSPEL. Ambiance chaleureuse dans notre belle église restaurée où l'acoustique était extraordinaire.

De ce fait, les chanteurs aussi bien que les spectateurs ont passé un moment inoubliable. La participation de chacun a été enthousiaste. Moments de détente musicale très appréciés.



A bientôt
Jean Michel COTTIN
Adjoint délégué
à la Commission Animation

La Maison Pour Tous ●●●●●●●●●●



Maison Pour Tous

L'association, créée en 1977, a pour vocation d'animer la vie sociale, en promouvant et soutenant les animations éducatives, sportives et culturelles.

Depuis plusieurs années, ce sont plus de trente activités qui sont

régulièrement pratiquées : bébé gym, Gym 3pom, Capoeira, Chorale, Coin des collectionneurs, Couture et tricot, Danse country, Danse modern'jazz, Dessin, Echecs, Feldenkrais, Généalogie, Hip hop, Gymnastique, Informatique, Marche nordique, Musique (guitare et piano), Taiji quan, Théâtre enfants, Yoga, Zumba fitness et kids. Cette saison, de nouvelles activités sont proposées, d'une part pour les enfants : le judo, l'éveil musical et la danse classique et d'autre part pour les adultes : la danse de salon.



En plus des cours hebdomadaires, la MPT organise des stages ouverts à tous, (adhérents et non adhérents) les dimanches (yoga, country, taiji quan ...) et pendant les vacances scolaires (yoga enfants), et des manifestations ponctuelles telle que la brocante, concert de la chorale. Tenez-vous informés en visitant la page Facebook ou le site internet www.mptboissy95.com.

Les membres du conseil d'administration, tous bénévoles, ne peuvent, seuls, assurer l'organisation des différentes manifestations, nécessaires à l'équilibre financier de l'association. Vous

pouvez nous aider en donnant un peu de votre temps lors des manifestations (brocante, spectacle de fin d'année...). Faites-vous connaître au secrétariat ou par mail. Vous pouvez aussi proposer de nouveaux projets. Votre participation est essentielle à la vie de l'association. Vous pouvez aussi intégrer le conseil d'administration. Tous les ans un tiers des postes est renouvelé.



Le Président
Jean-Luc BLIN

Tennis Club Buxérien



Le TCB a été créé en 1988 et a débuté avec 2 courts extérieurs.
Au cours de ces 30 années, des évolutions ont vu le jour : Court couvert, et club house, centre de formation, Salle de remise en forme...

L'extension prochaine annoncée et tant attendue de nos installations, qui va voir la naissance d'un second court couvert, va permettre de dynamiser le club et de fidéliser nos adhérents loisirs.

Nous proposons les activités suivantes :

Le Tennis Loisir, pour « taper » la petite balle jaune, en famille ou entre amis.

Le Centre de Formation,

Encadré par un moniteur diplômé d'état, qui anime les cours collectifs annuels et des cours individuels.

Le Baby Tennis, accueille les enfants dès 4 ans. Notre club est qualifié « Club Formateur 4, 5, 6 ans »

Des stages pour les jeunes sont également proposés durant les congés scolaires.

Notre association fait partie des meilleurs clubs du Vexin et a remporté plusieurs trophées du développement.

Le Tennis Compétition,

Pour rencontrer en championnat les équipes du Val d'Oise au niveau départemental, dans les catégories jeunes et adultes, féminines et masculines.

Les Animations,

Enfin, des manifestations sportives et ludiques sont organisées en cours d'année, elles permettent aux adhérents, leur famille, leurs amis, de se rencontrer pour des moments de distractions (journée portes ouvertes, tournoi badminton, soirée jeux, barbecue clôturant le tournoi interne...).

Vous voulez des renseignements, nous rejoindre, ou vous avez des idées :

@dresse internet du club : tcbuxerien@wanadoo.fr **Tél. 01.34.42.17.64.**

@dresse internet du Président : tcbpdt@wanadoo.fr

En cette fin d'année 2018, l'équipe dirigeante laissera sa place à une nouvelle équipe jeune et motivée qui saura continuer à faire évoluer le club en partenariat avec nos élus locaux.

Avant de céder ma place, je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont succédé(e)s à mes côtés durant les 30 années écoulées, ainsi que nos élus qui m'ont accordé leur confiance, et je souhaite à tous les adhérents du club et à leur famille, ainsi qu'à celles et ceux qui iront au bout de cet article, de très bonnes fêtes et une excellente année 2019.

Le futur ex. Président Fondateur
Georges CALATAYUD

Etoile Sportive de Boissy

La reprise pour tous nos footballeurs s'est bien déroulée.

L'entente avec Cormeilles-en-Vexin et Chars se poursuit avec toujours autant de bons résultats et dans une très bonne ambiance.

Nous avons donc en commun toutes les catégories : dès 6 ans jusqu'aux Vétérans qui évoluent sur les différentes installations sportives de nos 3 villages.

L'équipe Sénior poursuit sa progression et c'est un plus pour nos 3 villages.

Concernant nos effectifs de joueurs, la poursuite des bons résultats de notre Equipe de France permet de conserver un effectif stable. Il est à noter que plus de 90 % de nos footballeurs sont originaires de Boissy, Cormeilles, Chars, ou des villages environnants qui ne disposent pas d'installation.

Encore un grand merci aux coaches/joueurs/entraîneurs/papas qui se dévouent pour nous aider.

Merci de votre présence lors des rencontres. Elle est énormément appréciée des enfants et des dirigeants.

Résultats 2017 - 2018.

Les résultats obtenus par nos différentes catégories sont très satisfaisants. Le but principal pour les plus jeunes étant l'initiation et l'apprentissage des bases du football.

Pour les catégories supérieures, U17/U19, Séniors et Vétérans, là aussi les résultats sont plus que satisfaisants, compte tenu de nos moyens (financiers et structurels) par rapport aux « grands » clubs que nous pouvons rencontrer.

Saison 2018 - 2019.

L'entente se poursuit avec nos amis et voisins de Cormeilles en Vexin et Chars. Le lien qui unit les communes, le partage des installations permettent de répartir les nuisances que la pratique du football peut occasionner ponctuellement.

Nous avons donc engagé les équipes suivantes :

- Championnat du CDSMR (Comité Départemental du Sport en Milieu Rural), le samedi matin ou après-midi
- 1 équipe Débutant (U6 à U9)
- Championnat départemental du District du Val D'Oise :
- 1 équipe U11 Entente Boissy/Cormeilles/Chars (EBCC), le samedi matin à Chars
- 1 équipe U13 EBCC, le samedi après-midi à Chars.
- 1 équipe U17/U19 EBCC en 2ème Division, le dimanche midi à Chars
- 1 équipe Sénior EBCC en 4ème Division, le dimanche après-midi à Boissy
- 1 équipe Vétérans EBCC en 2ème Division, le dimanche matin à Boissy
- 1 équipe Vétérans + 45 ans EBCC, le dimanche matin à Boissy

Comme chaque année, nous remercions la municipalité de Boissy pour son engagement à nos côtés. L'entretien de notre aire de jeu, tonte, élagage, pose des filets de protections...implique des frais que la commune engage pour que nous puissions jouer le plus régulièrement possible.

Nous y associons l'ensemble des bénévoles (entraîneurs, dirigeants, parents), car, sans eux cela serait beaucoup plus difficile.

Comme chaque année, nous vous invitons à venir, de plus en plus nombreux, pour encourager l'ensemble de nos footballeurs, petits et grands, les samedis après-midi et/ou les dimanches

Nous vous souhaitons à tous et à toutes, une très bonne saison 2018-2019. Que l'esprit sportif et le respect de chacun (partenaires, adversaires, arbitres, bénévoles, spectateurs), restent toujours la devise de notre club.

Allez les verts, allez Boissy

Les membres du bureau : Cyrille Guezou, Gérard Beucherie, Anne Guezou

Le Club du Bel Automne



Le temps est venu de relater les activités qui se sont déroulées dans notre Club durant cette année 2018. Avant de les énumérer et au risque de me répéter, je veux remercier toute mon équipe qui se donne sans compter depuis tant d'années, pour certains depuis plusieurs décennies, afin que le Club puisse encore donner du bon temps à ses adhérents. Un grand merci aussi à M. le Maire et à son conseil municipal pour leur aide financière.

En ce qui concerne nos activités, pas de changement notoire :

Le lundi c'est la Gymnastique, avec notre sympathique professeur, un groupe d'une douzaine de personnes, bonne entente décontractée. Vous pouvez venir faire un essai si vous le désirez.

L'équipe de beloteurs recherche des amateurs pour reprendre son activité. La petite cellule de confection d'objets divers menée par Madame Françoise MATHON subsiste.

En ce qui concerne nos repas, pas de souci majeur : ils ont toujours le même succès. Repas festifs en décembre, janvier et juin avec orchestre, mars, mai et octobre, repas normaux. Le changement de traiteur a nettement amélioré les prestations.

Nos sorties.

En mars, HOLIDAY ON ICE. « Atlantis », Spectacle grandiose, et sur place, puisqu'il se déroulait à la patinoire de L'AREN ICE de Cergy.

Que des compliments sur le spectacle.

En juin, SAFARI DIEPPOIS, visite d'un élevage de bisons, suivi d'un repas à Dieppe, promenade en bateau et visite de la ville en petit train.

Sortie réussie d'après les participants.

En fin d'année, nous irons écouter les Chansonniers au Théâtre des deux ânes pour un spectacle « Trumperie sur la marchandise »

Et voilà j'en ai terminé, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2019. Mes équipiers se joignent à moi pour vous adresser leurs bons vœux.

Bien Cordialement
René Perrier.



Médiathèque municipale

Seconde édition du Prix des lecteurs Buxériens et bien d'autres animations pour petits et grands à la médiathèque municipale de Boissy l'Aillerie.

Vu le succès rencontré par cette initiative l'an dernier, la médiathèque vous propose à nouveau de faire partie du jury du prix des lecteurs buxériens.

A l'instar de l'année précédente, nous accueillons Laurence Hurard, la passionnante et passionnée libraire de Pontoise, qui nous présentera sa sélection « coup de cœur » le samedi 10 novembre à 19h30. Nous demanderons aux participants qui le souhaitent de voter pour les cinq titres, parmi la sélection de Laurence, qu'ils aimeraient voir concourir au prix. L'élection finale du gagnant aura lieu au mois de mai autour d'un buffet convivial.



Pour le public jeune, nous leur proposons cette année une après-midi consacrée aux manuscrits enluminés et aux motifs celtiques le samedi 17 novembre. L'après-midi débutera à 13h30 avec le superbe film d'animation de Tomm Moore « Brendan et le secret de Kells » puis nous enchaînerons avec un atelier de réalisation de motifs celtiques à la manière des enlumineurs irlandais.

Pour les ados et les adultes, nous vous proposerons, le samedi 19 janvier 2019, une nocturne à la médiathèque consacrée aux « Escape Games ». Nous sommes en train de tester différents jeux donc n'hésitez pas à nous faire part de vos recommandations si vous en avez.

Les dates ne sont pas encore fixées mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer diverses activités d'initiations musicales en lien avec la tablette ainsi qu'un tournoi de jeux vidéo qui mettra la console Wii à l'honneur.

Nous espérons vous voir nombreux participer à ces animations. Si les bénévoles ne manquent pas d'idées pour faire vivre la médiathèque, nous avons également besoin de votre avis pour que ce lieu soit à l'image de ses lecteurs et de leurs attentes.



Village Fleuri

Comme chaque année notre village a été bien fleuri et nous espérons que vous avez apprécié ce kaléidoscope de couleurs dans les massifs et les jardinières.



Mais quelle drôle d'année avec des semaines de pluie pour commencer, puis un été caniculaire avant un automne chaud et sec. Cette chaleur intense et ce soleil quasi permanent nous ont causé beaucoup de soucis, et malgré de nombreux arrosages la sécheresse a abimé ou détruit de nombreuses variétés. Au printemps, il faudra faire le bilan de ce qui aura résisté.



Si la météo fait partie des risques du jardinage, c'est loin d'être le cas pour les vols de plantes. Nous sommes consternés, cette année encore, de constater que de nombreuses plantes ont « disparu ». Que faire contre ces incivilités ?



Un nouveau bénévole a rejoint l'équipe. C'est Philippe Détriché qui me remplace depuis le mois d'Octobre et qui participera activement à la conception et à la mise en place des massifs. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.



Nous sommes toujours attentifs au fleurissement de vos maisons qui contribue largement à la beauté de notre village et remercions chaleureusement les participants au Concours des Maisons Fleuries 2018. Nous vous attendons encore plus nombreux pour l'édition 2019.

Michèle Thénier

Résultat du concours des maisons fleuries 2018

JARDINS ET COURS VISIBLES DE LA RUE :

- Prix Coup de Cœur : M. et Mme DE BOOS et M. et Mme GASPAR
- Premier prix : Mme CAVACO
- Deuxième prix : M. et Mme FLEURY
- Troisième prix : M. et Mme VAN DER BEKEN

FENETRES OU MURS :

- Premier prix : Mme STEMPACK
- Deuxième prix : Mme LEFEUVRE

BALCONS ET TERRASSES :

- Premier prix : M. et Mme DUDA
- Deuxième prix : M. et Mme BLIN
- Troisième prix : M. et Mme COLLARD

BORDURE DE VOIE PUBLIQUE :

- Premier prix : M. et Mme MALICE
- Deuxième prix : M. et Mme DAVID

PRIX D'ENCOURAGEMENT :

- MM. et Mmes HUET, LEGOFF, PAPILLON et PHILIPPE



Mr Denis GRANGIEN Plombier - Chauffagiste

Copropriétés Prestations Services 95

Z.A. des Quatre Vents - 53 bis chemin de Gérocourt
95650 Boissy l'Aillerie

Tél. : 01 34 66 91 71 - Fax : 01 34 42 73 00 - contact@cps95.fr

Médailles et récompenses

Thais VORGERS, inscrite au Centre Equestre de Livilliers, a obtenu la médaille d'or dans la discipline du concours saut d'obstacles au championnat de France Club 2 Junior en 2016.

Serge Leconte, Président de la Fédération Française d'Equitation nous informe que Thais, cette année, a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Endurance » catégorie Club 3 Relais.

M. le Maire, la commission information et le conseil municipal adressent toutes leurs félicitations à la jeune cavalière.



Le vendredi 15 juin 2018, M. le Maire, Michel Guiard, entouré de son équipe a remis à douze récipiendaires buxériens et buxériennes leur médaille du travail.

La commission information et le conseil municipal leur adressent toutes leurs félicitations.

Médaille d'argent :

Mmes BOURGEOIS Evelyne, PARAT Daisy, ZELACI Virginie, FERNEZ Nathalie et M. BEAUJARD Thierry.

Médaille d'or : Mme PELLETIER Nathalie et M. VELFRINGER Benoît.

Médaille grand or : Mme VIGIER Ghislaine.

Médaille vermeil : Mmes BORTOLETTO Valérie, POINCET Karina et M. LAMBRECHTS Yves.

Médaille vermeil et or : Mme HOURY Catherine.



Au cours de cette manifestation

Michel Guiard a remis les récompenses aux lauréats du concours du village fleuri 2017 à : MM. et Mme GASPARD, VAN DER BEKEN, FLEURI, BLIN, COLLARD, DUDA, DEBOOS, STEMPECK, MALICE, PAPILLON, MOREAU, CAVACO, MESTRE, GAUTEREAU, DAVID, LEFEUVRE, HUET, PHILIPPE ET GAUTEUR.



Vins Fins
Champagnes
Spiritueux
Brasserie
Cafés Taine

à votre service
1, chemin de Corneilles
tél. : 01 34 42 11 20 Fax : 01 34 42 11 00 Courriel : alric.sa@wanadoo.fr

ALRIC
95650 BOISSY L'AILLERIE
www.alric.fr

Information sur la vie communale

Actuellement, pour vous informer sur la vie communale, la mairie communique par les moyens suivants :

- En direct, les panneaux d'affichage, place de la mairie,
- En différé, le flash (Feuilles vertes) qui est distribué dans vos boîtes aux lettres environ tous les 2 mois,
- Le site internet de la commune (www.mairie-boissyllaillerie.com) à la rubrique « Info du mois », cette page est visitée environ 200 fois par mois.

Ces 3 systèmes resteront en vigueur.

Afin de mieux vous informer et notamment partager avec vous certaines informations importantes telles que risques de pluies ou orages importants, pollution, restrictions de circulation, vie et animation communales etc... nous testons une solution qui permet de vous transmettre l'information rapidement.

Dorénavant, si vous avez une messagerie Internet, un téléphone portable ou fixe :

Nous avons mis en place un système, à partir d'une plateforme gérée par une entreprise, appelé « **Alerte Citoyens** » qui permet de vous avertir d'une nouvelle information communale.

Cette info sera relayée le plus souvent par Mail sur votre messagerie Internet. Pour une question de coût, seules les informations urgentes ou graves seront transmises par téléphone portable (SMS) ou fixe (message vocal).

Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne :

<https://boissyllaillerie.alertecitoyens.com>

Vous pouvez vous inscrire directement à partir du site de la mairie en cliquant sur le logo ci-dessous.



L'adjoint au maire H. Bartelous chargé de la communication peut également vous inscrire. Il suffit de lui envoyer un courriel à hubert.bartelous.mairie@wanadoo.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse, N° de votre portable.

Ce service est gratuit.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

11 Novembre 1918, 11 Novembre 2018

Cent ans

Après quatre années de combats effroyables, les armes se sont tues, laissant un pays exsangue, des familles décimées, des empires effondrés, une carte du monde bouleversée.

A Boissy, les archives municipales ont été détruites, mais, afin de perpétuer le souvenir des soldats du village morts pour la France, la commune a érigé un monument en leur honneur. Les frais de construction ont été pris en charge par des habitants. L'inauguration a lieu en Avril 1921, sous la présidence du Maire Henri Guyétand, en présence des membres du conseil municipal et de très nombreux habitants.

Chaque année, la Nation se souvient :
Devoir de mémoire familiale, mondiale et toujours collective.

11 NOVEMBRE 2018.

Si Paris s'honore de la présence de nombreux chefs d'Etats et de gouvernements pour célébrer ce centième anniversaire de la signature de l'Armistice, relayé par les radios et les télévisions du monde entier, Boissy n'oublie pas ce moment d'Histoire !



Le Maire, Michel Guiard, le conseil municipal, de très nombreux buxériens, toutes générations confondues, perpétuent la tradition : lecture du discours officiel, le même dans toutes les communes du pays, minute de silence, dépôt de gerbes, puis « la Marseillaise », chantée par les élèves de nos écoles sous les regards attentifs de leurs enseignants et ceux, admiratifs, des parents et de toutes les personnes présentes.



Moments intenses et symboliques.

Merci à tous, et surtout aux enfants et à leurs enseignants, pour avoir fait de cet anniversaire si important un moment d'émotion partagée et d'espoir de paix.

Après la cérémonie, Monsieur le Maire invite les participants à partager, en mairie, le traditionnel verre de l'amitié.



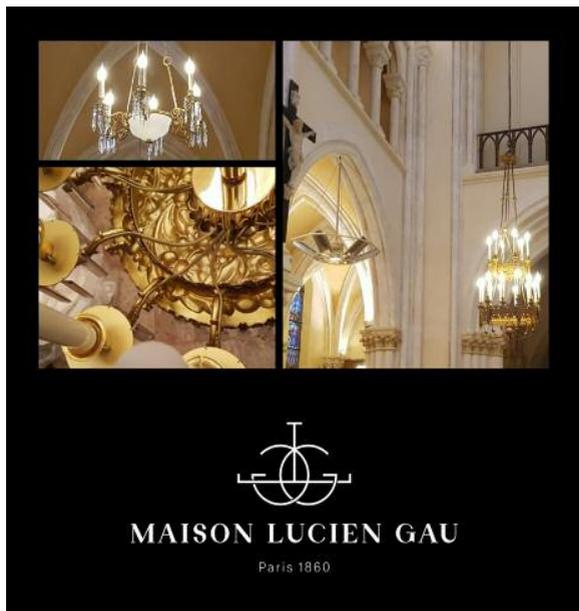
Port : 06.66.92.65.44
Tél : 01.30.39.73.41
Fax: 09.89.55.65.39

Menuiserie Bois
Meubles, Fenêtres, Escaliers,...

MENUISERIE VAUTIER
Fabrication Traditionnelle et sur Mesure

menuiserie.vautier@laposte.net
www.menuiserie-vautier.com
1, Rue du Grand Pré Z.A.- 95 640 MARINES

Eglise Saint André de Boissy l'Aillerie

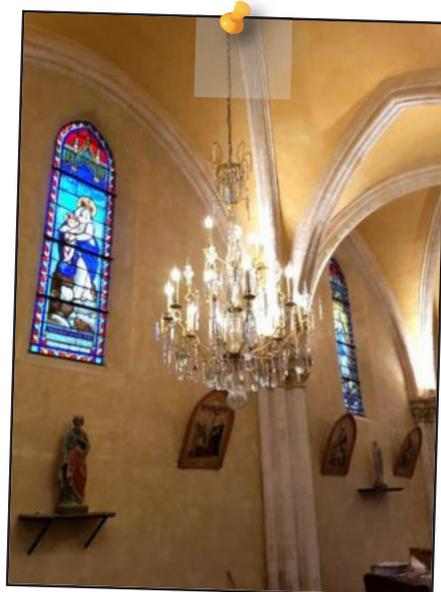
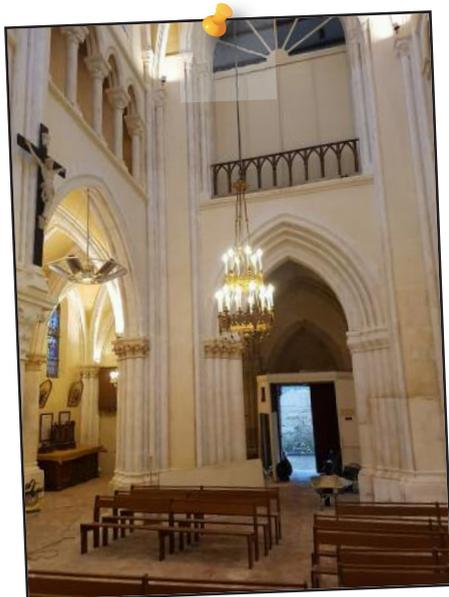


La maison Lucien Gau a eu l'honneur de restaurer l'église Saint-André à Boissy l'Aillerie.

Ainsi, quatre lustres ont été restaurés, dont un à cristaux, et huit appliques furent créés spécialement pour ce lieu.

Le défi fut de redonner l'éclat d'antan aux éclairages et aux vitraux, tout en apportant une nouvelle envergure aux volumes intérieurs. La Maison Lucien Gau, sous la direction d'Elsa Ricaud, a relevé le défi de restaurer quatre lustres. La fabrication de certaines pièces : bras, bassins, fourreaux et chaînes a été nécessaire.

C'est avec joie que ce chantier s'acheva. L'approbation fut générale de la part des habitants et des élus. Tous ont souligné l'importance des travaux réalisés.



Calendrier prévisionnel des manifestations

(Sujet à modifications)

Janvier Dimanche 13	Maison Pour Tous	Galette des rois
Février		
Mars Samedi 9 Vendredi 29	Club du Bel Automne Caisse des Ecoles	Holiday on Ice à la Patinoire de Cergy Aren Ice Loto
Avril Samedi 6 Dimanche 7 Jeudi 11 Jeudi 18	CCAS Maison Pour Tous Club du Bel Automne Club du Bel Automne	Repas des anciens Brocante Théâtre Mogador Paris « Chicago » Assemblée Générale
Mai Mercredi 8 Samedi 18 Samedi 25 Dimanche 26	Conseil Municipal Cormeilles en Vexin Commission animation Conseil municipal	Dépôt de gerbes au monument aux morts Ado'lympiades Push-car Elections européennes
Juin A déterminer Samedi 08 Samedi 15 et dimanche 16 Samedi 29 A définir	Club du Bel Automne Maison Pour Tous Commission animation Ecole maternelle Maison Pour Tous	Sortie d'une journée Spectacle de fin d'année Week-end des peintres Kermesse Assemblée Générale
Septembre Samedi 7 Dimanche 15	Journée des associations Commission animation	Renseignements et inscriptions Journée du patrimoine
Octobre Dimanche 13	Commission animation	Piste aux légumes
Novembre Lundi 11	Conseil Municipal	Dépôt de gerbes au monument aux morts
Décembre Dimanche 1er Samedi 14 décembre	CCAS Commission animation	Colis de Noël aux anciens Marché de Noël

SIARP

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Pontoise.

Si vous souhaitez vous raccorder au réseau, ou en cas de problème constaté sur le réseau d'assainissement, le S.I.A.R.P. est votre seul interlocuteur.

S.I.A.R.P.

73, rue de Gisors - 95300 Pontoise

Site Internet : www.siarp.fr

Email : siarp@wanadoo.fr

Bureaux : Tél. 01 30 32 74 28 Fax : 01 34 25 90 27

Dépannage : Tél. 01 30 31 18 73

Astreinte : Tél. 06 08 04 85 44 (24h/24h)



Centre Technique Syndical
à Saint Ouen l'Aumône

SMIRTOM

Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères.

Pour toutes questions, merci de nous contacter :

- Par courrier à l'adresse suivante :

SMIRTOM du Vexin
8, chemin de Vernon
95450 Vigny

- Téléphone : 01 34 66 18 40
- Fax : 01 34 66 13 79
- email : smirtom@smirtomduvexin.net



Numéros utiles

NUMEROS UTILES SERVICES, COMMERCANTS ET ARTISANS

URGENCES

Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Clinique Ste Marie	01 34 20 96 96
Enfants en danger	119
Gendarmerie Marines	01 30 39 70 27
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Médecin de garde	01 30 75 42 11
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Vétérinaire	01 47 46 09 09

Administration et services généraux

Allocations familiales	08 10 25 84 10
ANPE	
Cergy St Christophe	39 49
APEC	01 34 22 97 40
Assistante sociale	01 34 67 02 59
Caisse de sécurité sociale	36 46
CCVC	01 30 39 93 35
Office de tourisme	01 30 39 68 84
Point d'accès au droit	01 34 67 52 15

Conseil départemental

Val d'Oise	01 34 25 30 30
------------	----------------

Croix rouge

Aide Ménagère	01 30 38 42 52
---------------	----------------

Déchetteries

Saint Christophe	01 30 73 48 29
Osny	01 30 31 22 51
Cergy Le Haut	01 34 46 09 74
Jouy-Le-Moutier	01 34 30 98 67
St Ouen L'Aumône	01 34 30 01 18

EAU

(SFDE)	01 34 43 41 41
dépannage 24H /24	01 34 43 41 50
Electricité	09 69 39 33 03
ERDF - Cergy	08 99 72 45 21
ERDF dépannage	09 72 67 50 44

Gaz

GRDF	09 69 36 35 34
GRDF dépannage	08 10 43 30 95
Urgence Sécurité Gaz	08 00 47 33 33
Paroisse de Marines	01 30 39 71 24
Pôle emploi	39 49
Préfecture	01 34 20 95 95

SIARP

Secrétariat	01 30 32 74 28
Astreinte	06 08 04 85 44

S.P.A.

Refuge de Gennevilliers	01 47 98 57 40
Refuge d'Orgeval	01 39 08 05 08
Trésorerie de Marines	01 30 39 70 34
SNCF	36 35

SANTE ET SOLIDARITE

Association Béthel	01 34 66 98 80
--------------------	----------------

Chirurgien Dentiste

Franck Bellaïche	01 34 42 11 33
------------------	----------------

Développement personnel

et relations humaines

Annie Chéron-Guiard	06 50 30 43 89
---------------------	----------------

Esthéticienne

Florilège Beauté	06 25 58 35 41
------------------	----------------

Infirmière

Régine Grais Vinel	06 17 61 43 51
--------------------	----------------

Masseur-Kinésithérapeute

Philippe Dubois	06 18 74 67 55
-----------------	----------------

Médecins

Barbara Bray	01 34 66 94 86
Caroline Morel	à venir
Natacha Stephan	01 34 42 16 30

Ostéopathes

Carole Dubray	01 34 66 90 68
---------------	----------------

Audrey Sailly	01 39 08 00 92
---------------	----------------

Katia Taillefumier St-Leger	01 34 66 90 68
-----------------------------	----------------

Pédicure

C. Alagille-Lavergne	01 30 17 09 64
----------------------	----------------

Pédicure-Podologue

Chloé Vautier	01 30 36 16 96
---------------	----------------

Pharmacie

Isabelle Choain	01 34 42 10 40
-----------------	----------------

Psychologue

Magali Hiaux	06 26 07 11 53
--------------	----------------

Psychologue-Psychothérapeute

Françoise Lemeur	06 71 34 71 12
------------------	----------------

Sage-femmes

Carole Dubray	06 14 64 69 81
---------------	----------------

Stéphanie Paul-Rossel	06 81 10 57 51
-----------------------	----------------

Katia Taillefumier St-Leger	06 52 72 77 52
-----------------------------	----------------

Sophrologues-Relaxologue

Natacha Landrin	06 13 52 71 55
-----------------	----------------

Fatima Boufira	06 89 40 89 33
----------------	----------------

Thérapies brèves- Psychocorporelles

Fatima Boufira	06 89 40 89 33
----------------	----------------

Val Fleury	01 34 42 11 79
-------------------	----------------

ENFANCE ET JEUNESSE

Cantine	01 34 66 90 05
---------	----------------

Collège Simone Veil

Pontoise 95300	01 30 32 52 06
-----------------------	----------------

École primaire

Jean de la Fontaine	01 34 66 90 12
---------------------	----------------

Ecole maternelle

Charles Perrault	01 34 42 12 77
------------------	----------------

Ecole privée

La Source	01 34 66 94 60
-----------	----------------

SPORT, CULTURE ET ANIMATION

Cinéma UGC	08 26 88 07 00
Club du Bel Automne	01 34 66 91 97
Football/ E.S.B	06 11 85 01 13
Maison Pour Tous	01 34 42 10 28
Médiathèque	01 34 66 96 05
Tennis T.C.B.	01 34 42 17 64

ARTISTES ET ARTISANS D'ART

Artiste peintre

C. Vandenstein	06 60 28 48 21
----------------	----------------

Ateliers Céramique

C. Wagenaar	01 34 66 91 93
D. Leroy-Terquem	09 75 97 94 50

Facteurs d'instruments

Emile Jobin	01 34 42 13 03
Henri Gohin	01 34 66 91 26

ALIMENTATION, RESTAURATION....

Boulangerie-Pâtisserie

Ludovic Van Der Beken	01 34 66 54 53
-----------------------	----------------

Bar tabac et relais Poste

Brasserie de la Mairie.	01 34 48 81 23
-------------------------	----------------

Café Restaurant

Comme à la maison	01 34 42 10 42
-------------------	----------------

Commerçants ambulants

Produits frais italiens	06 10 64 38 93
-------------------------	----------------

Restaurant

Onyx	01 34 42 25 10
------	----------------

Traiteur des Terroirs

	01 34 66 96 22
--	----------------

BATIMENT

Déménagement et garde-meuble

Fougeray- Flamant	01 34 42 91 91
Péreira	01 34 66 90 65

Électricité générale

Emielec	01 30 37 65 10
Siélec	01 30 31 50 88

Fenêtres-volets

EFPB	06 67 88 77 82
PVEG	01 34 66 90 24

Isolation

Plac'Acoustic	01 30 30 14 03
---------------	----------------

Menuiserie

TPI	01 34 66 99 71
Sermag	01 34 42 75 55
Vautier	06 66 92 65 44
SSB Menuiserie	01 79 81 15 25

Paysagiste et entretien

IDF Paysage	01 34 42 11 15
-------------	----------------

Plomberie et chauffage

CA.SP	06 03 84 28 81
CPS 95	01 34 66 91 71

Ravalement

Artisans de la Façade	06 07 61 10 64
-----------------------	----------------

Tavaux généraux

EVVO	01 34 66 90 10
------	----------------

RECEPTIONS ET EVENEMENTS

Distribution de boissons

Alric	01 34 42 11 20
-------	----------------

Événementiel

L'étincelle	07 85 27 48 20
-------------	----------------

Organisateur

Lasalle	06 86 86 15 15
---------	----------------

Traiteurs

Traiteurs des terroirs	01 34 66 96 22
------------------------	----------------

Midi mois le quart	01 34 46 93 64
--------------------	----------------

TAXIS

M. Benomar	06 65 94 85 69
------------	----------------

M. Zehani	06 59 01 56 54
-----------	----------------

VEHICULES

Auto Clean

Entretien, réparation	07 68 87 05 04
-----------------------	----------------

Garages automobiles

AS95/INNO-VASUR	01 34 42 10 30
-----------------	----------------

L.S. Autos	01 34 42 10 16
------------	----------------

MGB Boissy	01 34 32 18 11
------------	----------------

SGAP	01 39 09 49 35
------	----------------

Moto, scooter et vélo

Morini Helit Moto	01 34 66 99 09
-------------------	----------------

Remorquage

Jean Garage Autos	01 34 66 41 86
-------------------	----------------

Dominique Mesnier	01 34 42 71 11
-------------------	----------------

L.S. Autos	01 34 42 10 16
------------	----------------



COMMENT OBTENIR ?

DECLARATIONS	OU S'ADRESSER	DELAIS	PIECES A FOURNIR OBSERVATIONS
Naissance	Mairie du lieu de naissance. Service état civil.	Les déclarations sont faites dans les trois jours qui suivent l'accouchement (jour de l'accouchement non inclus). En outre le dernier jour dudit délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable qui suit le jour férié.	Certificat d'accouchement délivré par le médecin ou la sage-femme. Livret de famille ou pièce d'identité des parents
Mariage	Mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux. Service état civil.	Les pièces doivent être déposées au moins un mois avant la date du mariage.	S'adresser au service état civil deux mois à l'avance pour la constitution du dossier. Démarches particulières pour les mineurs, les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides. Pour les enfants à légitimer : fournir un extrait de l'acte de naissance de chaque enfant.
Décès	Mairie. Service état civil.	24 heures après le décès.	Présentation du livret de famille et pièce d'identité du défunt, certificat de décès du médecin.
Reconnaissance	Mairie. Service état civil.	Pour les reconnaissances anticipées. Pour les reconnaissances postérieures à la naissance.	Justificatif de domicile + CNI des futurs parents. Extrait d'acte de naissance de l'enfant et pièce d'identité des personnes qui désirent reconnaître et justification domicile

Passeport Biométrique et carte d'identité

Les demandes de passeport et de carte d'identité doivent être déposées, quel que soit le domicile du demandeur, dans l'une des communes suivantes :

- Argenteuil	- Garges les Gonesse	- Roissy en France
- Auvers sur Oise	- Gonesse	- Saint Gratien
- Beaumont sur Oise	- Goussainville	- Saint Leu la Foret
- Cergy	- Herblay	- Saint Ouen l'Aumône
- Domont	- L'Isle Adam	- Sannois
- Eaubonne	- Jouy le Moutier	- Sarcelles
- Ecouen	- Luzarches	- Soisy sous Montmorency
- Enghien les Bains	- Magny en Vexin	- Taverny
- Eragny sur Oise	- Marines	- Vigny
- Ermont	- Montmorency	- Villiers le Bel
- Franconville	- Pontoise	

Autres pièces désirées	Pièces à fournir :	OBSERVATIONS
Inscription sur les listes électorales	Pièce d'identité, justification de domicile de moins d'un an. Pour les changements de lieu de vote : ancienne carte d'électeur	Avoir 18 ans, nationalité française
Certificat d'autorisation de sortie de territoire, délivré aux mineurs de nationalité française	Rétabli depuis le 15 janvier 2017	Formulaires téléchargeables sur internet Taper : sortie de territoire
Livret de famille	Pièces à fournir : - Justificatif de domicile de moins d'un an - Carte d'identité - acte de naissance	Duplicata à demander à la Mairie du domicile
Extrait d'acte de naissance	Indiquer date de naissance, noms et prénoms. A demander à la mairie du lieu de naissance. Joindre la photocopie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée à votre adresse.	Français nés à l'étranger et étrangers naturalisés : Ministère des relations extérieures BP 1056-44941 Nantes
Extrait d'acte de décès	Date du décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement) A demander à la mairie du lieu de décès ou à la mairie du domicile du défunt	carte d'identité et livret de famille du demandeur. Par courrier : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait d'acte de mariage	Indiquer la date du mariage, nom et prénoms A demander à la mairie du lieu du mariage	idem : acte de décès.
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)	. Imprimé à retirer en Mairie. Demande par Internet : www.cjn.justice.gouv.fr	Strictement personnel

LA COMMISSION INFORMATION

**Hubert BARTELOUS, Christine CHARPENTIER, Alain LIBAUDE,
François BAVIERE, Claire LECLERC et Christiane VAUTIER**

VOUS SOUHAITENT UNE

